

Réseau aquitain des musiques actuelles

Rapport d'activités 2011



Réseau Aquitain des Musiques Actuelles
 Siège social : 95, avenue Alexis Capelle 33130 Bègles
 Tel : 05 56 84 15 26
www.le-rama.org/ info@le-rama.org - Siret : 431 779 743 00035 / Ape : 9499 Z

Sommaire

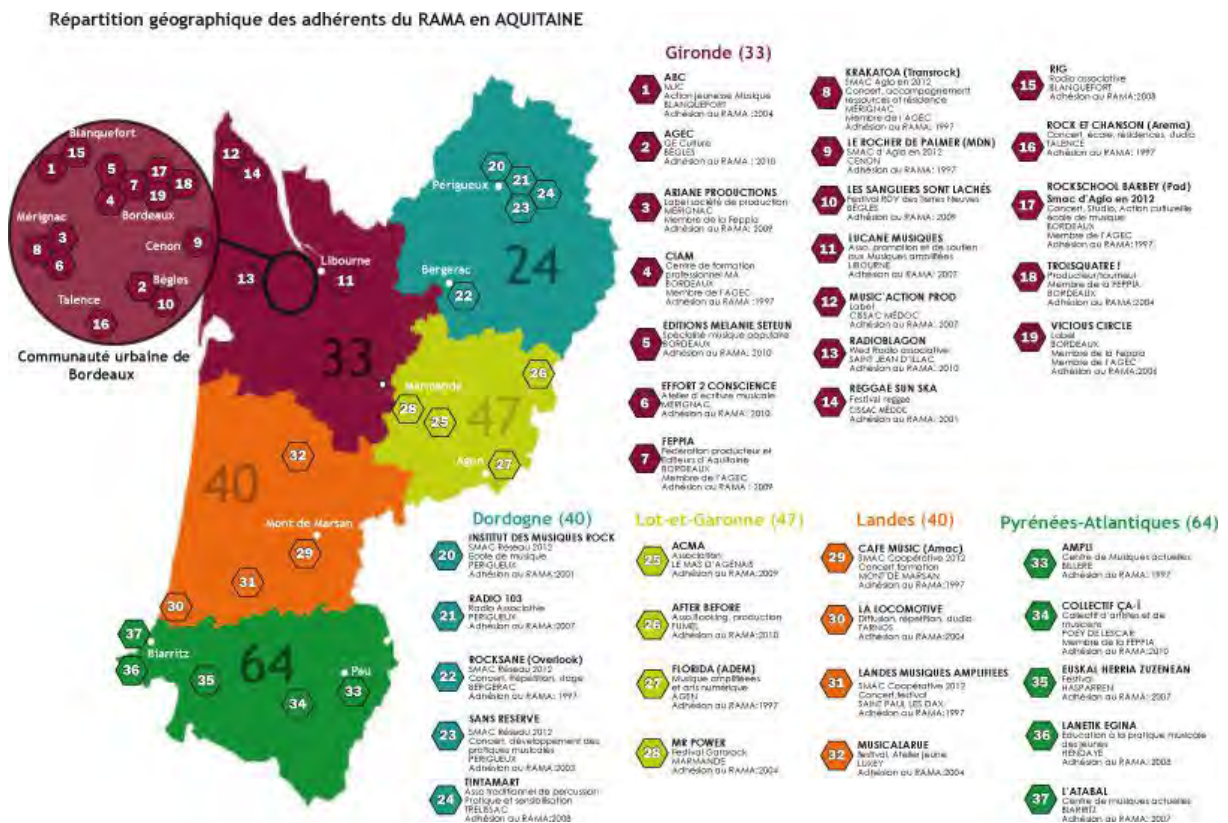
I - Vie associative.....	3
II - Ressources humaines.....	5
III - Actions et réalisations.....	10
IV - Partenariats et réseaux.....	17
V - Musiques actuelles et innovation sociale.....	20
VI - Eléments budgétaires.....	24

I - Vie associative

Les adhérents du RAMA étaient au nombre de 37 en décembre 2011, répartis sur l'ensemble du territoire aquitain (voir cartographie ci-dessous). La vie associative s'est déroulée lors d'Assemblées Générales, de groupes de travail et sur Internet. En 2011, les demandes d'adhésion (une quinzaine) ont été gelées en attendant une modification des statuts prévue en 2012.

Cette année encore, l'activité du RAMA fut dense et diversifiée. L'année 2011 a été consacrée à la consolidation du projet et des objectifs du RAMA, suite à la synthèse de la Concertation territoriale des musiques actuelles en octobre 2010. Celle-ci a en effet déterminé plusieurs axes stratégiques que le RAMA s'est employé à affiner et à mettre en œuvre (voir ci-après). A cela se sont ajoutés des éléments internes (non renouvellement du contrat à durée déterminée de la chargée de communication, redéfinition du profil de poste et recrutement d'une chargée de la communication et du projet numérique, préparation de la modification des statuts, ...), et des éléments externes (notamment un travail d'ingénierie important sur les labellisations SMAC en Aquitaine).

1.1 - Les adhérents du RAMA



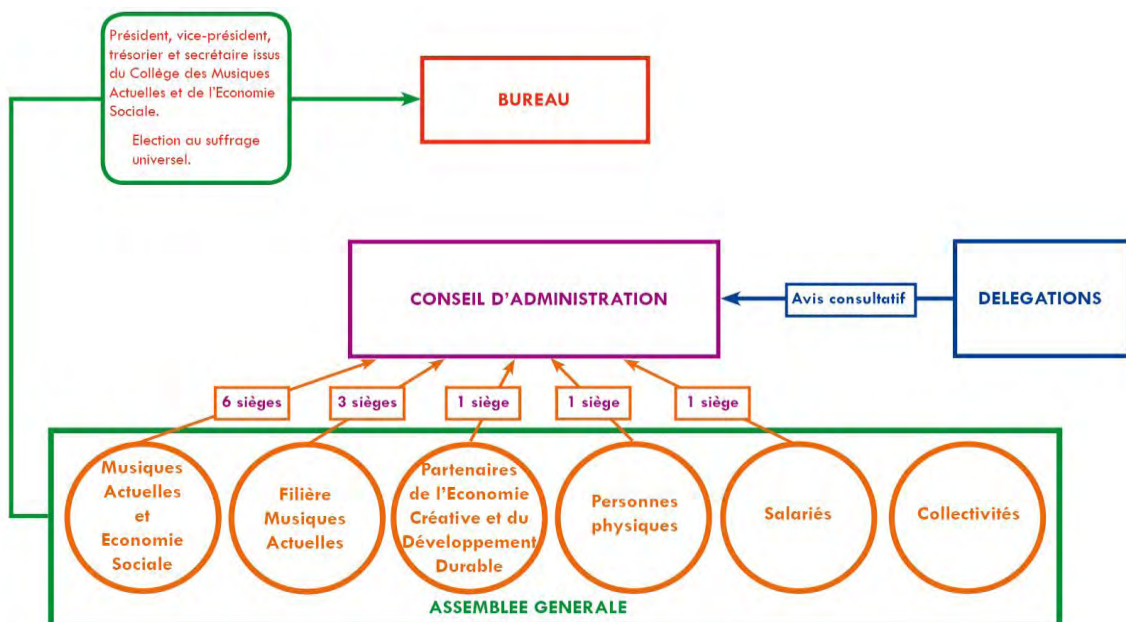
1.2 - Les Assemblées Générales

Date	Lieu	Notes
26 avril 2011	Rocher de Palmer Cenon	Rapport d'activités et financier 2010 Analyse du contexte des adhérents Prospective et premiers éléments du cluster
11 octobre 2011	Pavillon 108 Fumel	Projet 2012 Point Circulation territoriale Projet numérique Perspectives 2014 et projets associés Validation du projet de cluster Projet de modification des statuts

1.4 - Le renouvellement des statuts

Prévue depuis 2010, mais repoussée du fait de la charge de travail liée notamment à la Concertation territoriale des musiques actuelles, la modification des statuts du RAMA a été conçue en 2011 et présentée aux adhérents en octobre (voir schéma ci-dessous). Cette proposition a depuis été amendée suite aux remarques des adhérents et devrait aboutir à une Assemblée générale extraordinaire dans le courant du premier semestre 2012. Les objectifs des nouveaux statuts sont les suivants :

- fluidifier les demandes d'adhésions (une vingtaine en attente),
- créer une instance dirigeante et des statuts garants des valeurs collectives,
- augmenter et diversifier la possibilité d'investissement des adhérents,
- adapter les collèges à la diversification des adhérents,
- se connecter au reste de l'économie créative,
- répondre à une demande des collectivités (mairies, ...),
- anticiper le cluster.



1.5 - Les locaux du RAMA

Le RAMA a emménagé à Bègles en 2010 (95 avenue Alexis Capelle). Ces locaux de 70 m² nous permettent, en plus des activités du RAMA, d'accueillir gracieusement l'AGEC (groupement d'employeurs culture dont nous sommes à l'origine) et PAJDA (association de conseil juridique et propriété intellectuelle à destination des artistes et associations culturelles). Avec l'accueil de stagiaires, ce sont 8 à 10 personnes qui travaillent dans nos locaux, constituant un regroupement d'activités et de compétences pertinent. Il est cependant à noter que ces locaux ne sont que temporaires (2 à 3 ans) et que la question du relogement définitif du RAMA continue de se poser.



II - Ressources humaines

2.1 - L'équipe

Les ressources humaines du RAMA en 2011 ont réuni 3,94 ETP répartis sur 8 salariés, soit un nombre important de temps partiels et de CDD. Les faits marquants liés à la gestion d'équipe ont été les suivants :

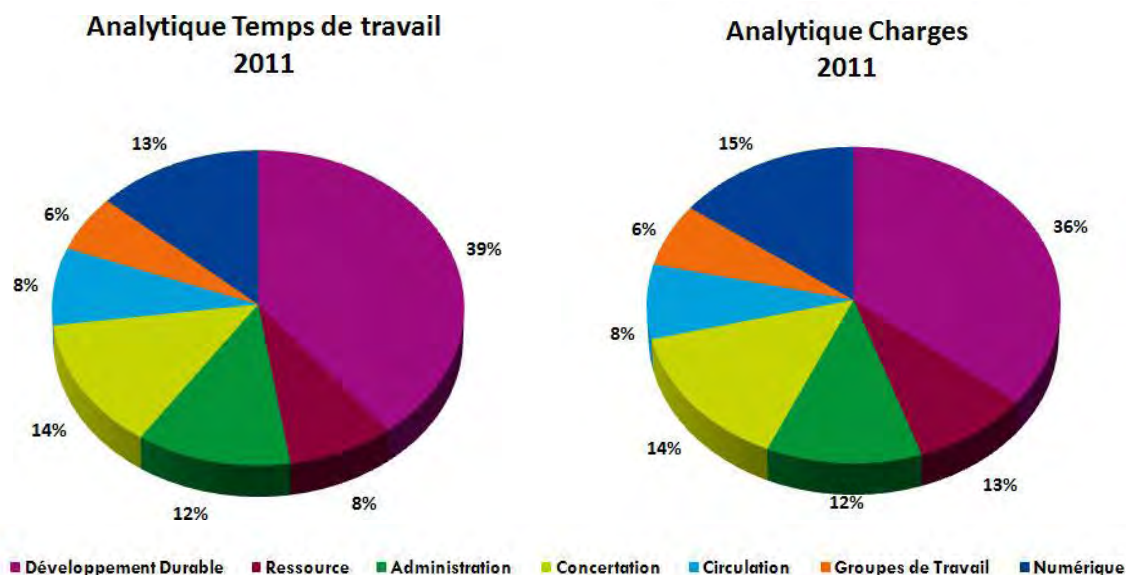
- ➔ le non renouvellement du contrat de Floriane Ortega (vie associative-communication-centre ressource). Face à cette situation, le recrutement en CDD de Chloé Beylat a permis, en partie, de combler les besoins. Cependant, la période de redéfinition du profil de poste et de recrutement a privé le RAMA de salarié sur ces questions pendant plusieurs mois. Ceci ayant bien sûr un impact sur le suivi des projets. Une nouvelle salariée sera recrutée en CDI à partir de janvier 2012 (communication – numérique),
- ➔ la fin du CDD d'Anne Bentz sur la centrale de référencement éco-responsable. La mission de préfiguration, soutenue par le FSE (mesure 4.2.3), est arrivée à son terme en septembre 2011. Les conclusions ont permis de mesurer l'opportunité d'un tel projet et, plus encore, de l'inclure dans un projet plus vaste de plateforme d'accompagnement au développement durable (voir chapitre correspondant).
- ➔ le recrutement en période de professionnalisation de Charlotte Parseaud jusqu'en octobre 2012 qui suit dans ce cadre un DEJEPS « Projets, territoires et réseaux » avec le GRAINE Aquitaine. En 2011, les missions liées à ce poste ont été réparties sur le projet de centrale de référencement (notamment la coordination d'un groupe de travail sur l'équipement responsable) et sur le projet de RSO (notamment la réforme des statuts du RAMA prévue en 2012),
- ➔ la poursuite de la mutualisation de deux emplois via l'AGEC (agent d'entretien – Kadija Assos puis Christophe Blanc – et chargée de mission développement durable – Vanessa Escaiche),
- ➔ la réflexion sur l'organisation du travail, notamment du poste de direction, afin de résoudre la problématique des heures supplémentaires. En 2011, le nombre d'heures supplémentaires a pu être significativement réduit et une modification du contrat de travail est prévue en 2012 pour un passage de Florent Teulé en cadre au forfait jour,
- ➔ La mise en œuvre d'actions de formations individuelles des salariés (dans le cadre du plan) et collectives, grâce à nos partenaires. En 2011, 32 jours de formation ont été organisés autour des thèmes : ressources humaines, communication, achats responsables et autodiagnostic économique et financier.

Intitulés	Durée (jours)
Formations individuelles dans le cadre du plan	
Prévenir et gérer les situations conflictuelles	3
Rédiger une note de synthèse	2
Communication écrite et rédaction	6
Prendre la parole en réunion	2
Développer un site de seconde génération avec Joomla	4
Excel, perfectionnement	2
Piloter une équipe opérationnelle	3
Conduire une négociation	2
Coacher une équipe	3
Formations collectives	
Accompagnement aux achats éco-responsable	2
Outil autodiagnostic économique et financier	3

En 2011, nous rencontrons toujours des difficultés pour assumer une charge de travail croissante. Avec **3,94** ETP seulement et les compétences multiples demandées aux salariés, le RAMA reste très précaire face aux défis posés par la structuration du secteur. Notre principal enjeu reste la pérennisation d'une équipe stable, l'amélioration des conditions de travail et le passage à plein temps du poste de communication. Dans la perspective des projets 2014, il est évident que le RAMA devra compléter son équipe, notamment sur les projets liés aux Services Civiques et à la RSO.

Nom	Fonction	Contrat	ETP
Assos Khadija Blanc Christophe	Entretien	AGEC	0.05
Bentz Anne	Centrale DD	CDD → 09/11	0,57
Beylat Desbailhs Chloé	Communication	Stagiaire 5 mois CDD - 2 mois	0,1
Bousquet Isabelle	Administration Coordination	CDI	0.86
Escaiche Vanessa	Mission RSO	AGEC	0.21
Guiral Alexandra	Communication	Stagiaire 1 mois	
Ortega Floriane	Communication Vie associative	CDD → 09/11	0,69
Parseaud Charlotte	Mission DD / RSO	CDD → 10/12	0,46
Sobral Maria	Services Civiques	Stagiaire 1 mois	
Teulé Florent	Direction	CDI	1
			Total 3.94

2.2 - Approche analytique des missions



La comptabilité analytique permet de mieux cerner les activités du RAMA et leurs répercussions en terme d'investissement humain et financier. La diversification des missions identifiées en 2009-2010 s'est confirmée en 2011 : après une phase de consolidation de son projet (2003-2006), de développement des coopérations (2007-2009), le RAMA vit aujourd'hui une phase de mise en œuvre de projets structurants :

- ➔ le centre ressource (interne et externe) a occupé 8 % de temps de travail et 8,8 % des charges. Cette mission est nécessaire pour accompagner les mutations du secteur (conseils, ingénierie, ressources, ...). Elle est autant à destination des acteurs des musiques actuelles (adhérents ou non du RAMA) que des partenaires publics. En 2011, nous avons notamment contribué aux réflexions en cours sur le Centre National de la Musique.
- ➔ la circulation sur les territoires : 7,9 % du temps de travail et 7.6 % des charges. Nous avons initié en 2011 un projet de circulation sur les territoires pour renforcer la proximité à nos adhérents (17 structures : rencontre avec les équipes, projets et problématiques, projets du RAMA, ...). Ceci afin de mieux comprendre leurs enjeux, leurs projets, et leurs problématiques, et afin également de mieux cerner leur environnement et leurs partenaires. L'objectif est bien d'affiner l'expertise territoriale et ainsi d'améliorer l'ingénierie et l'accompagnement du RAMA.
- ➔ la concertation territoriale : 13,4 % du temps de travail et 14.4 % des charges. La baisse significative de cette partie du projet du RAMA par rapport à 2010 s'explique par deux éléments : le fait que l'année 2010 était une année particulière pour la Concertation et avait demandé un investissement accru (synthèse 2006-2010 de la Concertation et journée du 18 octobre au Conseil Régional) ; et le fait que suite à cette synthèse, le RAMA a été chargé de mettre en œuvre les projets associés (notamment la plateforme des cafés-culture, le SOLIMA Dordogne et l'ingénierie sur les labellisations SMAC, voir chapitre correspondant). En ce sens, nous n'avons organisé aucune journée

de Concertation territoriale en 2011 pour nous consacrer à la consolidation des dynamiques impulsées ces dernières années.

- ➔ le développement durable : 39, 3% du temps de travail et 35.9 % des charges. Depuis 2009, cette mission devient un axe important du projet du RAMA. En 2011, nous y avons consacré un effort particulier afin de suivre deux directions stratégiques (centrale de référencement éco-responsable, dont les groupes de travail associés et l'externalisation d'un projet de plateforme d'accompagnement ; et internalisation d'un projet autour de la RSO comprenant la réforme des statuts du RAMA). Trois salariés ont mené ces actions pour 1,24 ETP.
- ➔ les groupes de travail (voir chapitre 3.1) : 5,8 % du temps de travail et 6,4 % des charges, auquel il faudrait rajouter le temps de travail consacré par nos adhérents sur les actions coopératives déléguées (voir les rapports d'activités des structures concernées). Par rapport à 2010, nous avons renforcé l'investissement du RAMA sur cette question, notamment vis-à-vis des outils financiers (autodiagnostic) et de l'accompagnement des amateurs (La Tournée). Un nouveau groupe de travail sur les développeurs a également vu le jour.
- ➔ le numérique et la communication : 13,3 % du temps de travail et 14.9 % des charges. Initiée en 2010, cette action s'est renforcée en 2011, même si l'absence de salarié dédié pendant plusieurs mois a incontestablement ralenti le processus. Le RAMA développe une mission de prospective pour accompagner ses adhérents dans les mutations internes et externes liées aux nouveaux outils numériques (état des lieux, e-commerce, stratégie collective, refonte du site internet du RAMA, formations, recherche et développement).

Si la vitalité du projet du RAMA est une preuve de son utilité, le contexte socio-économique difficile que rencontrent nos adhérents suppose un renforcement de la solidarité et de l'accompagnement. Le rôle du RAMA pendant cette phase de mutation est essentiel. Le RAMA vit donc aujourd'hui une crise de croissance qui nécessite de repenser ses modalités de fonctionnement et de financement.

III - Actions et réalisations

3.1 - une fonction de pôle Ressource

L'ensemble du projet du RAMA relève d'une action de Pôle Ressource. Les principaux éléments de l'action ont été mis en œuvre dans un objectif de complémentarité en vue de la réalisation de l'objet statutaire du RAMA. Au-delà des projets décrits ci-après, nous pouvons citer particulièrement :

- ➔ la mise en réseau des opérateurs de musiques actuelles en Aquitaine,
- ➔ l'accompagnement de projets (information, conseil, ingénierie, suivi, ...),
- ➔ la co-construction des politiques publiques (Culture, ESS, DD, ...),
- ➔ la formation (partenariat avec les CNAR, le C2RA et les DLA)
- ➔ le centre de ressources documentaires (Réseau Ressource, IDDAC, ...),
- ➔ l'observation culturelle (études, récolte et analyse de données, ...),
- ➔ la production de contenu et interventions diverses (CODES, CNM, Université de Bordeaux 3, CIAM, RTLMA, colloques, ...).

En accueillant l'AGEC et PAJDA dans ses locaux, le RAMA offre aux acteurs et partenaires publics un ensemble de ressources cohérentes. Par ailleurs, le développement des coopérations et des projets entre ses adhérents amènent le RAMA vers une stratégie de *cluster* (pôle régional d'excellence), qui devrait voir le jour dans les années à venir.

3.2 - Les groupes de travail et les actions coopératives

Le RAMA fonctionne depuis plusieurs années par délégation de certaines de ses activités aux adhérents du RAMA volontaires (voir liste ci-dessous). Il convient de considérer la charge de travail que cela suppose pour nos adhérents, ainsi que les compétences valorisées. Il serait intéressant à l'avenir de concevoir une aide publique spécifique à destination des délégués.

Thème	Délégation	Ville
Ressource et information	Transrock Krakatoa	Mérignac
Education artistique, actions culturelles	Ampli	Pau
Musiques actuelles au Lycée	Sans Réserve Ampli	Périgueux Pau
Risques auditifs - Yes Ouïe Can	Rockschool Barbey	Bordeaux
Enseignement - Transmission	CIAM	Bordeaux
Développeurs d'artistes	Ariane, Troisquatre	Bordeaux
Emploi – RH – Administration	RAMA - Isabelle	
Concertation territoriale	RAMA - Florent	
Développement durable	RAMA - Anne, Charlotte, Vanessa	
Numérique	RAMA - Floriane	

D'autres groupes de travail (Numérique, Emploi, Concertation, Développement durable) sont directement gérés par l'équipe du RAMA, qui apporte par ailleurs son soutien à l'ensemble des groupes de travail existants. La relation entre le RAMA et ses adhérents est gérée par des conventions de délégation.

Quelques focus :

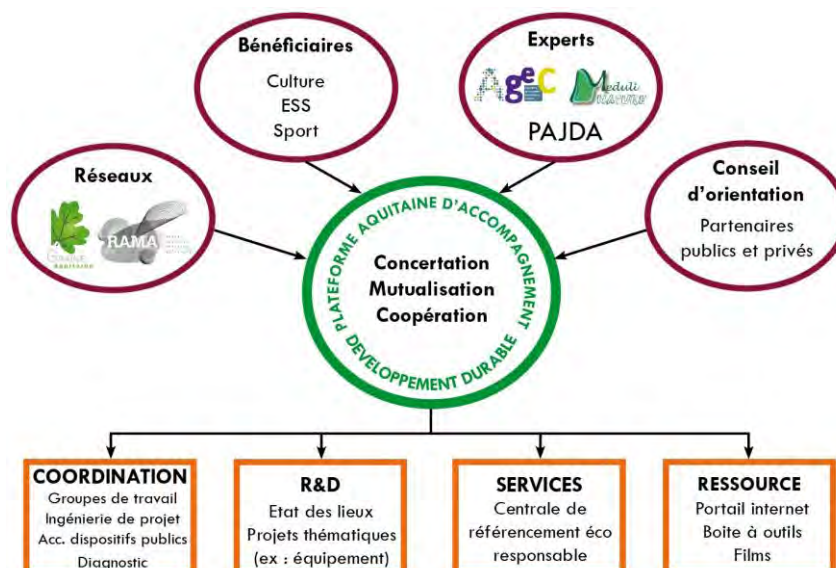
- ➔ **Projet régional d'accompagnement et de mobilité des amateurs :** suite aux réunions entre différents acteurs régionaux (RAMA, DRJSCS, Conseil Régional, IDDAC, Conseils Généraux (40, 64), Rocksane (24) Rock School Barbey (33), Café music (40), Florida (47), Ampli (64), ...) autour des pratiques en amateur des musiques actuelles, il a été décidé de mettre en place une action centrée sur la mobilité des groupes amateurs régionaux. Chaque département possède ses spécificités autour de l'accompagnement des pratiques en amateur, mais tous dressent le même constat du manque de mobilité régionale de ces groupes. Tous ces partenaires travaillent sur un projet, "La Tournée", pour favoriser cette mobilité. Le format choisi est de proposer une tournée des 5 départements aquitains à 5 groupes amateurs en ciblant les moins de 25 ans. Ces groupes bénéficieront d'un accompagnement des structures les ayant choisi ainsi que d'un programme d'atelier (Univers du disque, Comment se produire, Le web pour un groupe amateur, Une histoire des métiers du spectacle, Regard sur la scène (travail sur la scénographie), Atelier prévention-santé), calé sur la période de "La Tournée". "La Tournée 2012" devrait avoir lieu pendant les vacances de la Toussaint,
- ➔ **Education artistique et actions culturelles :** l'objectif de cette action, déléguée à l'association Ampli, est de travailler à une contractualisation entre le RAMA, ses adhérents et les partenaires publics autour de l'action culturelle proposée aux publics scolaires. L'année 2011 a notamment permis de finaliser l'état des lieux des actions proposées par les structures du RAMA (avec une typologie d'action : sensibilisation / production / santé / accès au spectacle / accompagnement des pratiques) et de renforcer les liens avec les partenaires publics, notamment le Rectorat (attentes et positionnements). En ce sens, les réflexions sur les contenus de ces dispositifs ont été engagées, permettant d'imaginer des avancées significatives en 2012. Concernant le projet « Musiques actuelles au Lycée », en partenariat avec les JMF et délégué à l'association Sans Réserve, l'année 2011 a permis de conduire l'action autour de Alexis HK. Si le succès public est avéré au niveau des concerts, il faudrait renouveler l'approche des rencontres avec les lycéens (dont le succès dépend beaucoup de l'implication des JMF et des professeurs sur place). Une action d'évaluation conjointe du RAMA, des JMF et des partenaires publics sera engagée en 2012 afin de faire un bilan des huit dernières années.
- ➔ **Action de prévention des risques auditifs (production et diffusion du spectacle Yes Ouïe Can) :** La Rock School Barbey et le RAMA sont adhérents à Agi Son, association qui mobilise le secteur professionnel des musiques actuelles dans le cadre de la réflexion et de la mise en œuvre de moyens de prévention, de formation, d'éducation et d'information en matière de gestion sonore, tant au niveau national que local. La Rock School Barbey, en tant que délégué du RAMA, gère les campagnes de prévention en

évaluant les besoins des salles en matière de bouchons, documentation et affiches, et en distribuant ce matériel. Outre la gestion de cette campagne, la Rock School Barbey produit et diffuse un spectacle de sensibilisation aux risques auditifs : Yes Ouïe Can. Cette animation pédagogique est à destination des collégiens, lycéens et apprentis. Théâtre, humour et rock se mêlent afin de transmettre à ces jeunes des messages de prévention sans discours moralisateur. Cette animation explique d'une manière ludique ce qu'est le son, l'évolution des musiques et la physiologie de l'oreille. Le spectacle dure 45 mn et est suivi d'un débat entre les comédiens et les élèves qui peuvent alors poser toutes les questions qu'ils souhaitent. Temps de travail consacré à ce projet par la Rockscool Barbey : environ 25h par semaine.

3.3 - Développement Durable

Depuis 2008, le Développement durable est un principe transversal touchant l'ensemble des activités du RAMA (mutualisation d'emplois, communication responsable, RSO, outils économiques, concertation, groupes de travail, ...). La démarche s'est vite élargie à l'ensemble des adhérents du RAMA et fait l'objet d'une attention particulière. En 2011, nous avons mené les chantiers suivants :

- ➔ Centrale de référencement éco-responsable, soutenue par la mesure 4.2.3 du FSE. Cette mission, hébergée au sein du RAMA en 2011, a vocation à s'autonomiser comme l'a fait l'AGEC en son temps. Les actions réalisées ont été la finalisation de l'étude de préfiguration, le développement de l'offre commerciale, la recherche de partenariats, et l'accompagnement des acteurs. Une des conclusions significatives de cette mission fut la nécessité d'un accompagnement plus global des acteurs sur les questions du développement durable. En conséquence, nous avons travaillé avec Méduli Nature, le GRAINE Aquitaine, l'AGEC et PAJDA à la préfiguration d'une plateforme commune d'accompagnement au développement durable pour les structures organisatrice d'événements (gouvernance, projet, ...). Les publics cibles seraient les acteurs de la culture, du sport et de l'économie sociale et solidaire. Le bilan final FSE de la mission est disponible sur simple demande.



- ➔ Animation de groupes de travail (catering, équipements responsables, circuits courts, ...): l'objectif est de mener des actions de prospective sur de nouveaux projets pour mesurer leur opportunité et leurs contraintes. Ceci sera poursuivi en 2012.
- ➔ Responsabilité sociétale des organisations (RSO): portée au niveau international par la norme ISO 26000, la RSO propose de prendre en compte l'ensemble des dimensions du développement durable: gouvernance, droits de l'Homme, pratiques commerciales loyales, relations aux usagers, gestion des ressources humaines, écologie et développement local. Nous avons donc, pour exemple, envisagé la modification des statuts du RAMA dans le cadre de ce processus. Au-delà, l'année 2011 a permis de suivre un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) « Agenda 21 » en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde, de participer à la plateforme AFNOR Aquitaine sur la RSO, et de configurer le projet pour une mise en œuvre en 2012 (recherche de partenaires et prestataires, financements, objectifs et plan d'action, ...)

3.4 - Projet numérique, communication

Le RAMA est, comme beaucoup d'organisations professionnelles, quelque peu démuni face à la révolution numérique. Les enjeux de modifications des pratiques, tant en interne qu'en externe, supposent une capacité de prospective et de mise en œuvre importante dont nous ne disposons pas aujourd'hui. Après une phase exploratoire en 2009, l'année 2010 a été consacrée au lancement (fin 2010) d'une étude de préfiguration conduite avec un prestataire extérieur (Tony Chapelle).

En 2011, plusieurs temps de travail ont été organisés grâce à un plan d'action en trois étapes (audit général des adhérents et du RAMA, propositions concrètes en particulier sur les thématiques prioritaires, définition d'une identité numérique pour le réseau). L'objectif 2011 était bien la définition d'une stratégie opérationnelle raisonnable que nous pourrions mettre en œuvre en 2012 :

- ➔ définition de la place du RAMA dans la stratégie numérique de la filière (rôle, ingénierie, modification du site internet, plan d'action, ...),
- ➔ rédaction d'un profil de poste de chef de projet numérique, et recrutement du salarié (janvier 2012),
- ➔ premiers éléments d'une politique éditoriale de communication et de production de contenus,
- ➔ définition d'un projet de formation à destination de nos adhérents,
- ➔ périmètre d'un groupe de travail « prospective » capable d'explorer les projets à long terme et les partenaires créatifs nécessaires,
- ➔ identification d'une stratégie prioritaire de e-commerce et premiers éléments du modèle économique,

Au regard de l'ampleur de la tâche, le projet numérique du RAMA doit être envisagé sur le long terme. Ceci d'autant plus que nous avons pris en compte ses liens possibles avec les autres projets du RAMA :

- ➔ développement durable, notamment par la vision RSO (transparence, ...) et le partenariat avec META IT (étude-action prévue en 2012 sur l'informatique responsable),
- ➔ groupes de travail divers, notamment pour voir quels outils numériques seraient nécessaires à leur développement (plateformes collaboratives, visioconférence, transmission, ...),
- ➔ labels indépendants, afin de coordonner nos actions avec les initiatives prises par la FEPPIA,
- ➔ administration et outils financiers, notamment dans la perspective de l'observation et de l'e-administration.

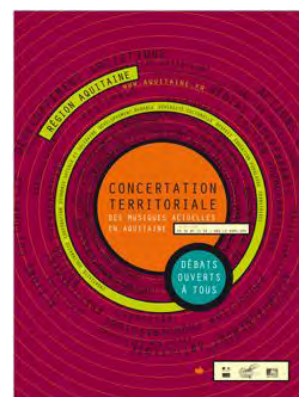
Ce projet numérique, associé à une ouverture à l'économie créative par une modification de la gouvernance du secteur, aura comme objectifs de :

- ➔ consolider le modèle économique des structures de musiques actuelles par le développement des ressources propres,
- ➔ initier de nouvelles formes de relations interprofessionnelles,
- ➔ renouveler le lien aux citoyens par la valorisation des pratiques de l'économie solidaire, de l'indépendance et de la diversité culturelle.

3.5 - Concertation territoriale des musiques actuelles

Lancée en 2006, la Concertation territoriale est le processus de débat tripartite nécessaire à la structuration du secteur et à la co-construction des politiques publiques. En 2010, nous avons porté une attention particulière à la Concertation afin de poser les grands objectifs des années suivantes :

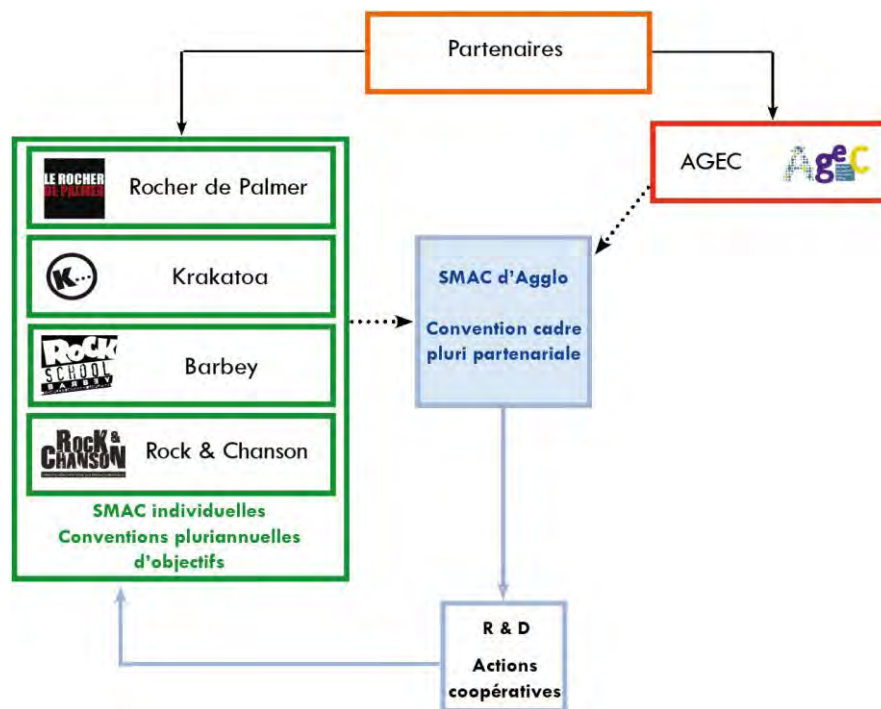
- ➔ synthèse de la Concertation, période 2006-2010, 88 pages, en téléchargement sur le site du RAMA,
- ➔ assemblée générale de la Concertation, 18 octobre 2010 au Conseil Régional d'Aquitaine. 646 inscrits (dont 250 participants aux débats et 553 présents sur la photo),
- ➔ autosaisine du CESER « *Musiques Actuelles en Aquitaine : pratiques porteuses de valeurs sociales, économiques et d'innovations pour l'Aquitaine* », téléchargeable sur le site du CESER Aquitaine,



En 2011, il était nécessaire de prendre le temps de consolider les axes prioritaires identifiés en 2010, et de commencer en parallèle la mise en œuvre des projets associés. En ce sens, le RAMA a accompagné des projets territoriaux spécifiques en s'appuyant sur les principes de la Concertation territoriale :

- ➔ le SOLIMA Dordogne lancé le 29 janvier 2011: participation au comité de pilotage et au comité technique, animation de débats (cafés-culture, transmission, accompagnement), participation à la formation RTLMA. Un lien particulier du SOLIMA Dordogne avec la Concertation territoriale était prévu en 2011 avec l'organisation d'une Concertation sur les médias indépendants. Ce projet a été repoussé, probablement en 2012.

➔ l'accompagnement des labellisations SMAC : en s'appuyant sur la circulaire du 31 août 2010, le RAMA a été chargé de l'ingénierie des SMAC d'Aquitaine. En 2011, nous avons accompagné le Florida, Ampli et deux SMAC coopératives (Agglomération bordelaise et Dordogne). Le RAMA a été missionné par la DRAC Aquitaine (initialement uniquement sur la SMAC d'Agglomération bordelaise) pour accompagner les négociations, concevoir un modèle d'organisation innovant, poser les objectifs des projets coopératifs et rédiger les documents cadres. Cette mission d'accompagnement se poursuivra en 2012, notamment pour la mise en œuvre des SMAC coopératives, la finalisation des négociations sur Ampli et la Dordogne, la participation aux instances d'évaluation annuelles, et pour accompagner le projet de SMAC coopérative dans les Landes.



Le développement de projets territoriaux déclinés de la Concertation est un signe de la pertinence de la démarche régionale. C'est également une preuve du besoin de structuration du secteur à l'échelle territoriale et de la maturité des parties-prenantes (acteurs, partenaires publics, ...). Il est évident que ces démarches se multiplieront à l'avenir (perspectives d'un SOLIMA au Pays Basque, Pôles Territoriaux de coopération économiques, articulation des SMACs, convergence avec les acteurs territoriaux, ...). Pour répondre à ces enjeux et concevoir une vision coordonnée des territoires, le RAMA doit pouvoir renforcer sa capacité d'accompagnement et d'ingénierie sur la période 2012-2014.

3.6 - Emploi - Formation - Réseau de compétences

Historiquement, le RAMA est très investi dans les questions d'emploi culturel (AGEC, GPEC, ...). En 2011, nous avons logiquement poursuivi cette dynamique par des actions favorisant la solidarité, la formation et le développement des compétences :

➔ poursuite des actions collectives de formation sur la question de l'autodiagnostic financier des structures (en partenariat avec le CNAR Financement et le CNAR

Culture). 18 structures du RAMA ont été formées depuis 2010 et ont poursuivi la démarche avec le partenariat du C2RA et des DLA.

- ➔ partenariat juridique avec l'association PAJDA, accueillie dans les locaux du RAMA. Ceci nous permet de renforcer nos compétences sur les questions juridiques et d'améliorer l'accompagnement des acteurs (notamment en 2011 sur les labellisations SMAC).
- ➔ pré-projet de « Transfert de savoir-faire » en collaboration avec la Région Centre et les Pays de la Loire. Ce projet a été temporairement arrêté pour permettre à notre partenaire RH (Carole Le Rendu Lizée) de finir sa thèse. Il devrait être relancé dans le courant du second semestre 2012.
- ➔ refonte de la convention de partenariat entre le RAMA et Pôle Emploi Culture Spectacle. La signature publique de la convention a eu lieu en mars 2011, à Agen, lors du Forum Aquitain des métiers du spectacle. Co-animer le territoire aquitain en s'appuyant sur les compétences de nos deux structures régionales est l'un des objectifs communs. Ceci sur l'engagement de communiquer, partager toutes informations pouvant participer à la structuration du secteur. L'accompagnement des acteurs autour des problématiques de l'emploi (aide au recrutement, sécurisation des emplois...), la mise en place d'ateliers en ait la déclinaison opérationnelle.
- ➔ prospective sur les outils financiers à destination des adhérents (fonds de solidarité financière, fonds de dotation, monnaies complémentaires, ...). Ces pistes devraient aboutir à des réalisations dans les prochaines années, grâce à un DLA qui débutera en 2012.
- ➔ projet de coordination régionale des Services Civiques. En 2011, nous avons réalisé une étude d'opportunité pour la création d'un service régional, porté par le RAMA, pour la gestion administrative, la coordination, l'accompagnement des structures accueillantes et la formation des volontaires. Ce projet devrait voir le jour en 2012.

IV - Partenariats et réseaux

Par nature comme par conviction, le RAMA développe de nombreux partenariats qui visent à enrichir l'écosystème créatif autour des musiques actuelles.

4.1 - Coopérations régionales

- ➔ La CRESS Aquitaine : le RAMA est adhérent de la CRESS depuis 2001. Après de nombreux partenariats ces dernières années (Dialogue social territorialisé, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, mutualisation d'emplois, mobilité européenne des salariés, centrale de référencement éco-responsable, ...), la CRESS rencontre aujourd'hui des difficultés importantes. Nous espérons vivement que la CRESS pourra reprendre rapidement sa place, essentielle, dans la structuration et le développement de l'économie sociale et solidaire.
- ➔ L'OARA : le RAMA est membre du Conseil d'Administration de l'Office Artistique de la Région Aquitaine depuis 2003.
- ➔ La SCIC Culture & Santé : le RAMA est sociétaire du collègue 4 de la SCIC depuis sa création en 2011. Aucun partenariat plus précis n'est à ce jour envisagé.
- ➔ L'IDDAC : le RAMA est adhérent et partenaire de l'IDDAC. En 2011, nous avons travaillé à la régionalisation d'un projet de circulation et d'accompagnement des pratiques amateurs. Nous avons également poursuivi, plus modestement, les travaux sur la ressource (projet SHERPA) et entamé des réflexions sur la question du matériel scénique dans le cadre du projet de centrale de référencement.
- ➔ Le Pôle Emploi : en 2011, une convention de partenariat a été signée avec le Pôle Emploi Culture Spectacle (voir plus haut).
- ➔ Le CESER Aquitaine : le RAMA est membre de la commission 3 du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional depuis 2007. Une autosaisine « musiques actuelles » a débuté en 2008 et a publié ses résultats en 2010.
- ➔ La FEPIIA : le RAMA est adhérent et partenaire de la fédération des labels indépendants aquitains. Les réflexions communes portent sur l'éducation artistique, le transfert de compétences et le numérique. Dans la perspective du cluster, il conviendra de renforcer ces coopérations.
- ➔ Meduli Nature : partenaire privilégié du RAMA sur les questions liées au développement durable. Nous avons travaillé en 2011 au projet de plateforme d'accompagnement au développement durable (voir plus haut).
- ➔ L'APESA : La participation du RAMA au CHEDD a permis à nos deux structures d'initier un projet de sensibilisation aux enjeux du développement durable. Une formation sur les achats responsables a été organisée en 2011. L'APESA est également mécène du RAMA.
- ➔ L'AGEC : le RAMA est fondateur et utilisateur de l'AGEC. Nous participons toujours au développement de cette structure et mutualisons deux emplois (voir chapitre correspondant). Nous accueillons l'AGEC dans nos locaux.
- ➔ Les réseaux de l'économie créative : le RAMA œuvre depuis plusieurs années à la convergence et à la coopération entre les réseaux de l'économie créative en aquitaine (FEPIIA, AGECE, PADJA, Bordeaux Games, POLA, ACPA, ALAA, 9-33, ...). Au-delà de la connaissance mutuelle et des premières pistes de partenariats, nous

avons intégré cette démarche jusque dans la modification de nos statuts, par la création d'un collège spécifique dédié à ces acteurs.

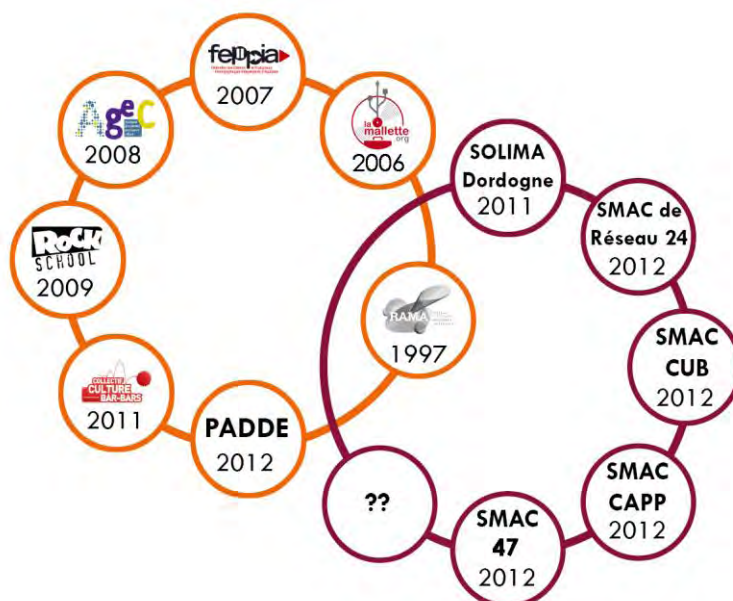
4.2 - Coopérations interrégionales et nationales

Notre implication depuis 2009 dans différents chantiers nationaux a ouvert des opportunités de partage d'expériences. Ce fut donc pour le RAMA l'occasion de poursuivre les projets structurants que nous n'aurions pas pu aborder seul :

- ➔ Co-animation de la plateforme nationale des cafés-culture (Ministère de la Culture et de l'Intérieur, UMIH, SNAM-CGT, Conseil Régionaux des Pays de la Loire et d'Aquitaine, Ville de Nantes, Collectif Culture Bar-bars, ...). En 2011, les travaux de la plateforme ont permis de préciser et d'initier la mise en œuvre des projets (fonds d'aide à l'emploi artistique dans les cafés-culture, simplification administrative, lettre circulaire, ...). Notamment, un protocole de bonne conduite a été signé en mars 2011 par l'UMIH et le SMAC-CGT, et une fédération aquitaine des cafés-culture a vu le jour en décembre 2011. Par ailleurs, cette année a permis de construire l'expérimentation du dispositif prévue au second trimestre 2012 en Pays de la Loire.
- ➔ Poursuite du protocole de coopération entre le RAMA, le Pôle (Pays de la Loire) et la FRACAMA (Région Centre). Ce protocole vise à renforcer les actions communes et le transfert de compétences entre nos trois régions. Les chantiers identifiés sont l'emploi, le développement durable et le numérique. Le RAMA est chargé de l'animation du chantier sur le développement durable. Ce protocole a été étendu en 2011 aux régions Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes.
- ➔ L'IRMA : le RAMA, en collaboration avec le Krakatoa, est depuis 2001 le référent aquitain du Centre Info Rock.
- ➔ Agi Son et les JMF : avec l'aide de ses adhérents (Barbey et Ampli), le RAMA travaille depuis plusieurs années sur des projets portés par ces structures nationales (voir chapitre 3)
- ➔ Le CNV : le RAMA est membre de la commission 1 du CNV depuis 2008
- ➔ La FNEIJMA : le RAMA est adhérent de la FNEIJMA depuis 2005. Le CIAM, membre du bureau du RAMA et de la FNEIJMA assure les liens entre nos deux réseaux
- ➔ Le Réseau Ressource : le RAMA en est membre depuis 2005. Les actions suivies sont prioritairement la fonction Ressource, l'extension nationale de l'outil « E-Mallette » du Krakatoa et la ressource documentaire
- ➔ L'ensemble des réseaux territoriaux et des fédérations nationales des musiques actuelles. Une déclaration d'intention a été signée en janvier 2010.
- ➔ Le CNAR Financement et le CNAR Culture : en 2011, nous avons poursuivi et enrichi la formation collective sur l'autodiagnostic financier.



VI - Musiques actuelles et innovation sociale



Note : ce schéma, présenté aux adhérents du RAMA en Assemblée Générale nécessiterait plus d'explications pour être compréhensible. Son objectif ici est juste de montrer comment pourraient s'articuler les ancrages professionnels (en orange) et territoriaux (en violet) du cluster.

En 14 ans d'existence, le RAMA a su se construire en partenaire de l'Etat, des collectivités territoriales et des opérateurs de musiques actuelles pour mettre en œuvre des processus cohérents de structuration et de lutte contre la précarité. Plus largement, il étend aujourd'hui son action au secteur culturel. Les musiques actuelles sont, à ce titre, porteuses de projets dépassant largement leur seul domaine de compétences (AGEC, PADDE, ...). Le RAMA assumant ainsi les prises de risques de recherche & développement.

Notre mission est remplie aussi complètement que le permet notre budget et fait du RAMA un exemple en la matière. C'est la priorité donnée à la cohérence de nos différentes démarches qui assure la validité de notre projet. Il est plus que jamais nécessaire de consolider le RAMA dans ses missions et son fonctionnement, ceci dans l'objectif de franchir une nouvelle phase du développement des musiques actuelles en région.

En 2011, le RAMA et ses adhérents ont donc travaillé à la définition d'un projet de *cluster*. La création d'un pôle d'excellence régional sur *les musiques actuelles, l'innovation sociale et la créativité* doit en effet être anticipée collectivement afin de répondre aux mutations en cours dans le secteur culturel. Nous espérons que nos partenaires publics pourront coordonner leurs efforts, pour permettre aux innovations portées par les musiques actuelles de prendre toute la place qui leur revient dans le paysage culturel et créatif régional.

6.1 - Une structuration en faveur de la diversité culturelle

Le RAMA travaille à la structuration et au développement des musiques actuelles, qui compte en région près de 600 organisations. Depuis 1997, nous avons mis en œuvre de nombreuses actions dont les plus-values sont aujourd'hui tangibles pour les territoires :

- 2003 : ouverture du RAMA à l'ensemble de la filière et construction de projets collectifs (éducation artistique, festivals, pratiques amateurs, transmission, actions culturelles, ...),
- 2006 : accompagnement de la régionalisation, puis de la nationalisation de l'E-Malette : kit de ressource numérique présent aujourd'hui dans une dizaine de régions,
- 2006 : lancement de la Concertation territoriale des musiques actuelles, exemple national de dialogue social au sein de la filière culturelle,
- 2007 : accompagnement de la FEPIA, première fédération de labels discographiques indépendants,
- 2008 : création de l'AGEC, premier groupement d'employeurs national de l'économie créative,
- 2009 : création du réseau interrégional Rockschool, porteur d'innovations pédagogiques.

Ces projets ont pu voir le jour grâce aux liens de confiance que nous entretenons et aux démarches de co-construction qui nous animent. Ils découlent également d'un long processus de structuration entre des acteurs volontaires et solidaires :

- multiplication des coopérations et des mutualisations,
- développement d'une capacité d'ingénierie collective,
- mise en œuvre d'actions de prospective et de Recherche & Développement,
- processus d'ouverture aux autres secteurs culturels et créatifs.

6.2 - Les nouveaux enjeux de la coopération

La synthèse intermédiaire de la Concertation territoriale, présentée le 18 octobre 2010 au Conseil Régional d'Aquitaine, a permis de valider un modèle d'organisation du secteur des musiques actuelles ainsi qu'un ensemble de préconisations concrètes. En ce sens, de nouveaux chantiers ont été ouverts pour la prochaine décennie :

- expérimentation d'un dispositif national de soutien aux Cafés-culture, nombreux en région (évolutions législatives, formation, cadre réglementaire d'expression des pratiques en amateurs, soutien financier pour les artistes professionnels),
- création d'une plateforme d'accompagnement au développement durable comprenant un service d'achats groupés et/ou mutualisés, en partenariat avec d'autres réseaux liés à l'emploi, au juridique et à l'éducation à l'environnement,
- intégration collective du principe de Responsabilité sociétale des organisations grâce à une approche systémique sur la gouvernance, les pratiques commerciales, les relations aux publics, l'écologie, la gestion des ressources humaines, le développement local et les droits de l'Homme,
- préfiguration d'un ensemble d'outils financiers à destination des acteurs (autodiagnostic financier, fonds de solidarité financière, mécénat collectif, fondation et micro-mécénat, offres tarifaires,...),
- développement des compétences, sécurisation des parcours professionnels et de formation (nouvelles formes d'organisation du travail, transfert de savoir-faire,

- Services civiques, contrats CIFRE, Schéma territorial d'enseignement, liens aux Universités, ...),
- ➔ accompagnement des dynamiques coopératives territoriales (SMAC d'Agglomération bordelaise, SMAC départementale en Dordogne et dans les Landes, SOLIMA en Pays basque, PTCE, ...),
 - ➔ réflexion sur la double question de la mobilité des œuvres et des publics (outils et services numériques, véhicules propres, équipements mobiles, ...)

Ces actions structurantes visent toutes à conforter les objectifs de diversité culturelle et de progrès social portés par nos adhérents. Leur finalité reste la sécurisation et l'amélioration des projets artistiques et culturels destinés aux citoyens.

Conscients des évolutions du contexte socioéconomique du secteur des musiques actuelles, les acteurs affirment la nécessité de renforcer leurs coopérations. Conscients également de la plus-value apportée par une réponse collective aux objectifs communs de diversité culturelle, ils souhaitent construire avec leurs partenaires une nouvelle phase de leur évolution.

6.3 - Du réseau au cluster

L'évolution des musiques actuelles construit peu à peu autour de ses acteurs un écosystème créatif ouvert aux autres secteurs culturels. Il est aujourd'hui évident que les prochaines décennies constitueront un tournant pour les musiques actuelles. En effet, le RAMA comme ses adhérents sont confrontés à un double enjeu :

- ➔ faire face à une indéniable crise de croissance (massification des pratiques, renouvellement des générations, émergence de nouveaux enjeux stratégiques),
- ➔ évoluer dans un contexte de crise endogène et exogène (précarité de l'emploi artistique et culturel, crise de l'industrie du disque, concentration des industries du divertissement, contraction budgétaire, réforme territoriale de grande ampleur, ...).

Pour répondre à cet enjeu, le RAMA envisage la création d'un cluster à l'horizon 2015, pôle de coopération sur la thématique « musiques actuelles et innovation sociale ». En s'appuyant notamment sur une stratégie numérique collective, ce cluster pourrait croiser deux axes d'intégration des acteurs :

- ➔ une intégration professionnelle, par la coopération étroite de structures intermédiaires de dimension régionale (RAMA, FEPIIA, Réseau Rockschool, AGECE, Culture Bar-bars, Plateforme de développement durable, ...),
- ➔ une intégration territoriale, par la constitution de points d'ancrages et de systèmes d'organisation fondés sur les bassins de vie (SMAC coopératives, SOLIMA, voire Pôles Territoriaux de Coopération Economique).

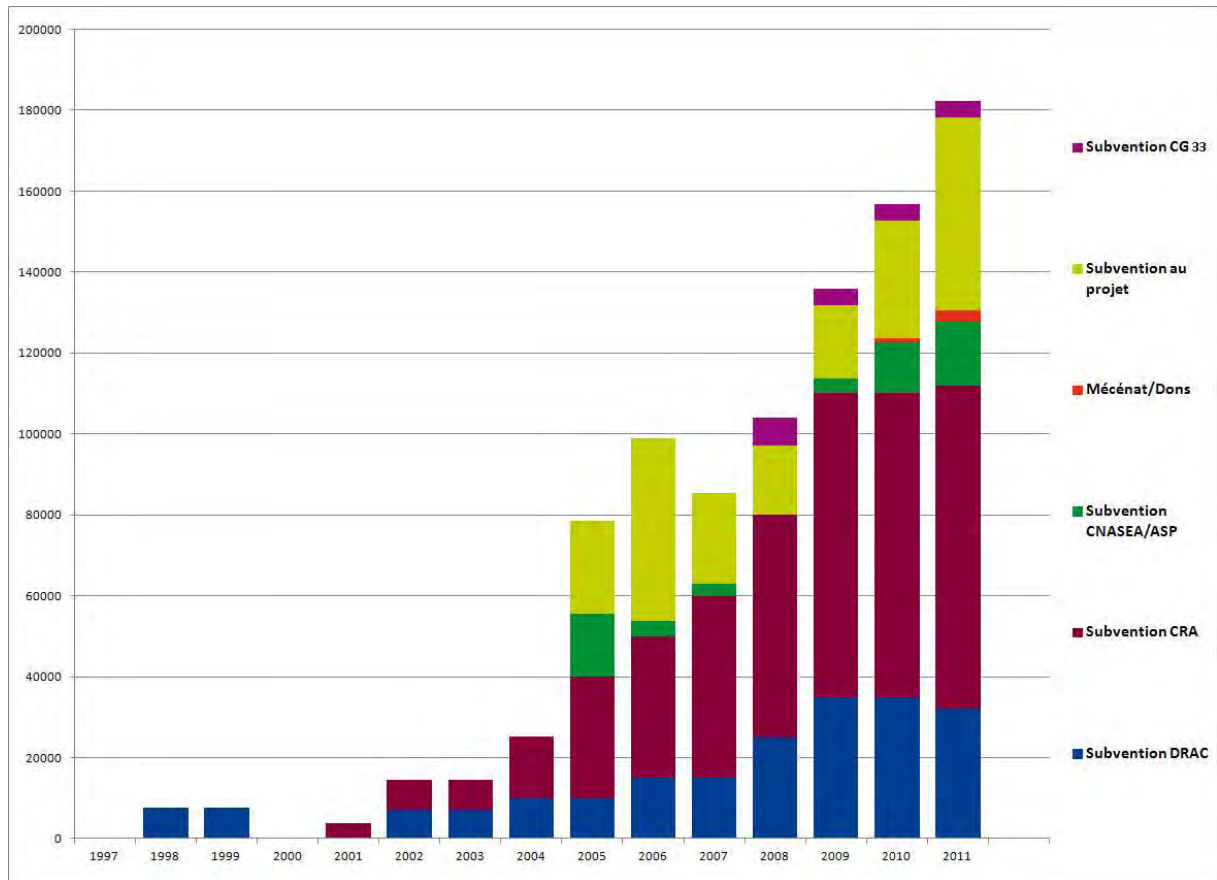
Le cluster pourrait naître d'une expérimentation sur un nombre raisonnable de structures, puis s'étendre grâce à un principe d'agrégation progressive des acteurs, fondé sur une consolidation des structures et sur une éthique partagée. Grâce au soutien croisé de partenaires publics et privés, il serait ainsi possible d'encourager le renforcement des partenariats avec les autres pôles culturels aquitains (arts graphiques, librairies et cinémas indépendants, jeux vidéo, ...).

Au regard de cette perspective, il convient d'imaginer une réponse publique forte et ambitieuse en faveur de la diversité, de l'émergence et du renouvellement des formes créatives. Il est aujourd'hui nécessaire d'impulser la co-construction de dispositifs, adaptés non seulement aux besoins individuels des structures, mais également aux besoins collectifs du secteur. La fertilisation croisée des projets est un enjeu majeur des vingt prochaines années. A la convergence des acteurs devra sans doute répondre la mobilisation coordonnée de plusieurs politiques publiques (culture, numérique, économie, emploi, développement durable, ...).

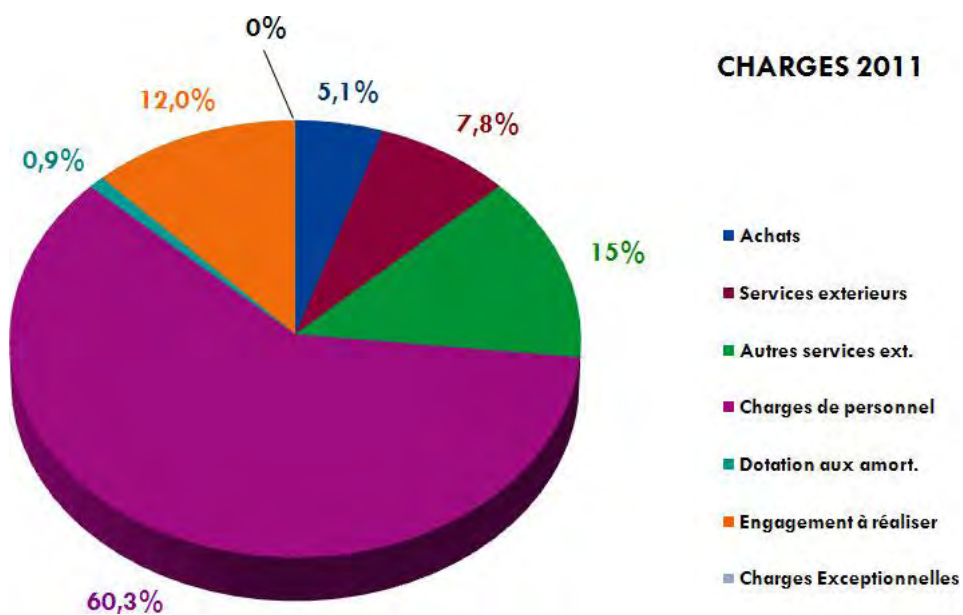
Prendre l'initiative d'un objectif d'une telle ampleur n'est pas anodin pour les acteurs des musiques actuelles. Ils pourront cependant s'adosser à leur habitude de structuration, largement prouvée ces dernières années, pour construire une organisation apprenante et socialement responsable, déployant des coopérations comme réponse au développement de territoires créatifs.

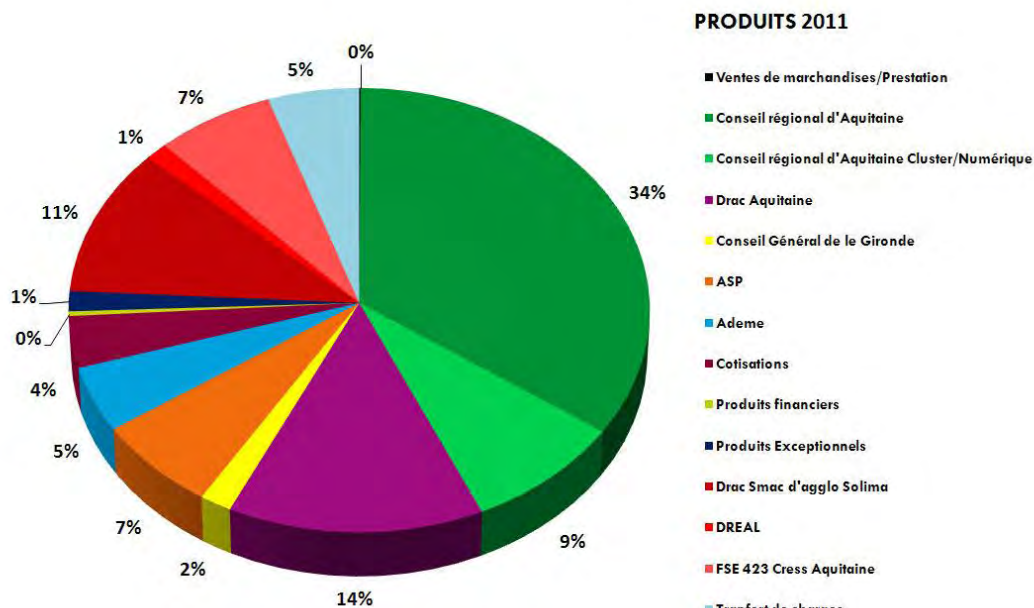
VI - Eléments budgétaires

Evolution des subventions



Charges et produits 2011





Le total des produits sur l'exercice 2011 s'élève à 230 448 euros et le total des charges à 224 547 euros. Le RAMA est, pour l'année 2011, sur un exercice comptable bénéficiaire à hauteur de 5 901 euros. Celui-ci sera affecté au projet associatif, en réserves, venant ainsi les renforcer à hauteur de 48 654.72 euros. Quelques indicateurs financiers et évènement majeurs peuvent expliquer le résultat.

Tout d'abord les subventions d'exploitation accordées par les collectivités et fondations se sont élevées à 161 529 euros (dont 15 609 euros de subvention au titre des aides à l'emploi) contre 190 687 euros en 2010. Les reports des ressources 2010 sur l'exercice 2011 à hauteur des 43 764 euros comprennent le FSE et la DIREN sur le projet de centrale de référencement et la DRAC Aquitaine sur la Smac d'agglomération et la démarche des SOLIMA sur les territoires. L'investissement important du RAMA sur les actions de développement durable nous a également amené un nouveau partenaire financier, l'ADEME ainsi que la poursuite du soutien de notre mécène, l'APESA.

Les charges 2011 du RAMA ont augmenté de 8 489€ par rapport à 2010. Ceci est dû essentiellement à l'augmentation de la masse salariale tous types de contrats confondus. Les frais de personnel constituent, comme en 2010, 60 % du budget global.

Outre l'accroissement des ressources humaines dues aux projets menés sur l'année 2011 (+0.6 ETP entre 2010 et 2011), l'augmentation de certaines charges s'explique de la manière suivante :

- ➔ la mise en œuvre de la circulation sur les territoires auprès de ses membres qui participe à l'augmentation des services extérieurs.
- ➔ l'accompagnement des acteurs à la structuration collective autour des SOLIMA
- ➔ l'initialisation du projet numérique avec la rémunération d'un prestataire
- ➔ et les actions de formation dans le cadre du plan interne de formation et des projets développement durable notamment sur les achats responsables.

Comparer les charges d'une année sur l'autre n'a pas vraiment de sens pour le RAMA. Son cœur de métier basé sur l'ingénierie, l'expertise et l'accompagnement des acteurs de

musiques actuelles lui donne la spécificité d'être dans l'innovation permanente et incubateur de projets que l'on ne retrouve pas forcément d'une année sur l'autre.

Néanmoins si l'on s'en tient uniquement au fonctionnement du RAMA hors projets, cette augmentation des volumes financiers ne doit pas faire croire à une assise financière confortable. En effet, le RAMA est toujours dans une situation fragile et les perspectives 2012 et 2013, ne permettent pas de pérenniser la totalité des postes permanents.

Au regard de ces derniers éléments nous souhaitons vivement trouver auprès de nos partenaires des solutions concertées aux enjeux à venir. La pérennité et la pertinence du RAMA en dépendent.